



| GLOSSAIRE

Activité

Aire de mobilité professionnelle

Branche d'Activité Professionnelle

Cartographie des familles professionnelles

Cartographie statistique

Compétence

Contexte (ou environnement professionnel)

Emploi-type

Exemple de fiche de poste

Famille professionnelle

Fiche descriptive d'emploi-type

Fiche de passage d'un emploi-type à un autre

Fiche info-stat

Formation métier

Métier

Mission

Portail des métiers

Poste de travail

REFERENS

Référentiel de compétences en langues du MENSr

Répertoire des emplois-type

Réseau métier

Tendances d'évolution



◀ GLOSSAIRE

Activité

Une ou des activité(s) détaille(nt) ce qui doit être accompli pour répondre à une mission.

C'est un ensemble de tâches organisées et orientées vers un but précis.

L'activité n'est pas une tâche élémentaire : "décrocher le combiné du téléphone" est une tâche élémentaire, "assurer l'accueil téléphonique" est une activité.

Elles sont exprimées par des verbes d'action qui les rendent concrètes et observables.

Elles fixent la responsabilité, l'autonomie et la technicité de l'emploi.

Les activités principales au sens de REFERENS sont des activités contribuant directement à la réalisation de la mission. Ces activités se retrouvent dans l'ensemble des postes reliés à l'emploi type. Les activités associées au sens de REFERENS sont des activités contribuant indirectement à la réalisation de la mission en fournissant un support aux activités principales ou qui sont liées à des spécialisations éventuelles. Ces activités ne sont pas nécessairement présentes dans tous les postes de travail correspondant à l'emploi type.

Aire de mobilité professionnelle

Une ou des aire(s) de mobilité professionnelle présente(nt) l'ensemble des trajectoires professionnelles envisageables à partir d'un emploi-type en précisant les compétences communes et celles à acquérir pour réaliser ce parcours. Il faut se garder d'assimiler les aires de mobilités "à une table d'orientation mécanique" qui voudrait figer les passages d'un métier à d'autres métiers. Les aires de mobilité sont des pistes et contribuent à éclairer des mobilités potentielles entre métiers. Elles sont une ouverture de perspective qui nécessite obligatoirement la confrontation au bilan d'une personne, à son environnement et aux capacités de formation de l'organisme.



◀ GLOSSAIRE

Branche d'Activités Professionnelles

Grand domaine de compétences du secteur de la recherche, une Branche d'Activités Professionnelles (BAP) représente un espace professionnel plus ou moins large, lié à l'organisation des activités de recherche qui peut être conçu autour, soit d'un regroupement de plusieurs disciplines scientifiques, soit de technologies utilisées, soit de méthodes de gestion. Une BAP regroupe 4 à 6 familles professionnelles. Au nombre de 8 au total, chaque BAP a un code et un libellé (A - Science du Vivant, B - Sciences Chimiques et Sciences des Matériaux,...). C'est un niveau d'agrégation des emplois du secteur de la recherche qui permet l'analyse d'ensemble.

Cartographie des familles professionnelles d'une BAP

Représentation graphique de l'ensemble des emplois-types de la BAP publiés au journal officiel. Elle donne une vision cohérente des emplois-types regroupés au sein d'une famille professionnelle, pour chaque famille de la branche.

Cartographie statistique

Représentation cartographiée de la proportion d'agents de 50 ans et plus par emploi-type au regard des recrutements des 4 dernières années et de l'effectif global de l'emploi-type. Elle donne des éléments de dynamique et de veille pour chaque emploi-type.



◀ GLOSSAIRE

Compétence

Les compétences sont un ensemble de connaissances (ou savoirs généraux, théoriques, disciplinaires) et de savoirs-faire (ou savoirs-faire opérationnels) nécessaires à la réalisation des activités. Elles doivent être décrites en référence à des activités dans lesquelles elles s'incarnent et qui les rendent constatables et évaluables. Elles se développent tout au long de la vie.

- Les connaissances permettent la compréhension des objectifs généraux, des procédures, du contexte et des particularités des situations rencontrées. Elles favorisent l'adaptation et la capacité d'apprentissages ultérieurs. Elles peuvent être distinguées en notions de base et connaissances approfondies.
- Les savoirs-faire consistent en la maîtrise de l'utilisation ou de la mise en œuvre de techniques, de méthodes, de procédures, d'instruments et d'outils, acquise par la pratique et la formation professionnelle.

Au sens de REFERENS 2, il existe des compétences principales et des compétences associées. Les unes sont requises pour réaliser les activités principales, les autres pour exercer les activités associées. Un référentiel propre aux compétences linguistiques a été élaboré par le MENSUR.

Contexte (ou environnement professionnel)

Utile pour fournir une représentation la plus exacte possible de l'emploi-type ou de la fiche de poste, c'est une description de l'exercice de l'emploi en termes de lieu particulier (atelier, chantier de fouille, salle blanche, laboratoire à confinement, service centralisé d'imprimerie, ...) ou bien en termes de conditions particulières d'exercices (astreintes, manipulation lourde de matériel, déplacements fréquents, ...)



◀ GLOSSAIRE

Emploi-type

Un emploi-type est un regroupement d'emplois présentant des proximités d'activités et donc de compétences, suffisantes pour être étudiées et traitées de façon globale. C'est un espace de mobilité à l'intérieur duquel les agents peuvent occuper des postes de travail différents dans un court délai et sans nécessité de formation.

Tout emploi-type correspond à un niveau de corps et est indépendant de la structure d'exercice. Le CNRS en dénombre environ 250 différents qui constituent la base de la nomenclature de ses métiers. Ils ont un libellé et un code construit à partir de quatre éléments dans l'ordre suivant :

* la lettre de la BAP

** un chiffre pour le niveau de corps (1 pour IR, 2 pour IE, ...)

*** la lettre qui précise la famille professionnelle

**** un numéro d'ordre

Exemple : B1C23 = ingénieur de recherche en analyse chimique, B1D24 = ingénieur de recherche en synthèse chimique

Le concept d'emploi-type a été élaboré par le centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) au cours des années 80 et utilisé de manière opérationnelle à partir des années 90. Il a permis de construire de nouvelles grilles de lecture des postes de travail, fondées sur des critères d'activités, de connaissances et de savoir-faire.

Exemples de fiche de poste

Au nombre de 57 exemples pour 37 emplois-types dans cette première mise à jour du Portail des Métiers IT, ils illustrent les emplois-types théoriques par des profils concrets que l'on peut trouver dans les unités ou les services du CNRS. Ils sont élaborés à partir des profils de poste ouverts au recrutement interne ou externe.



◀ GLOSSAIRE

Famille professionnelle

Une famille professionnelle est un regroupement cohérent d'emplois-types entre lesquels il existe une proximité de compétences professionnelles fondée sur un partage d'outils, de techniques et de connaissances. C'est donc niveau d'agrégation qui sous-tend la logique métier. Elles constituent un espace naturel de mobilité et d'évolution de carrière pour les agents. Chacune regroupant de 2 à 17 emplois-type, le CNRS dénombre une quarantaine de familles professionnelles.

Fiche descriptive d'emploi-type

Une fiche d'emploi-type est composée des rubriques suivantes :

- la mission
- les tendances d'évolution
- les activités principales
- les activités associées
- les compétences principales
- les compétences associées
- l'environnement professionnel
- le diplôme réglementaire exigé
- les formations et expériences professionnelles souhaitables

Ces rubriques complémentaires se lisent les unes par rapport aux autres. Cette interdépendance crée la cohérence d'une fiche d'emploi-type : les activités découlent de la mission, chaque activité est sous-tendue par une ou plusieurs compétences.



◀ GLOSSAIRE

Fiche de passage d'un emploi-type à un autre

Partie intégrante et descriptive d'une aire de mobilité, elle regroupe pour chaque passage d'un emploi-type à un autre, les compétences communes et les compétences à acquérir pour effectuer ce passage.

Fiche info-stat

Représentation graphique de cinq indicateurs (âge, sexe, grade, institut, délégation régionale) caractérisant l'effectif d'un emploi type au 31 décembre de l'année passée.

Formation métier

Telle que présente dans le Portail des métiers IT, il s'agit d'une action nationale de formation organisée par le CNRS et financée par la DRH, en lien avec un emploi-type, une famille professionnelle ou une branche d'activité professionnelle, mettant en œuvre des modules professionnalisants ou des modules d'échanges de pratiques professionnelles. Elle se distingue de la formation exclusivement technique sur un logiciel, un outillage, ...



◀ GLOSSAIRE

Métier

La notion de métier est ambiguë. Elle est en effet à la fois commune et porteuse de sens très différents. Elle n'a donc pas été retenue en tant que concept de travail pour construire le référentiel des ingénieur-e-s et technicien-ne-s.

La notion la plus proche du métier dans REFERENS est la famille professionnelle (biologie, électronique, statistique, ...) et constitue pour un agent son espace d'évolution professionnelle le plus probable. Mais il est tout à fait possible de reconnaître à l'emploi-type la possibilité de porter cette notion de métier (administrateur d'unité, souffleur de verre, ...). De même, une famille professionnelle peut aussi être composée de plusieurs domaines de technicité relativement proches dans un ensemble important de métiers (parmi les métiers de la mécanique, il existe les métiers d'étude et les métiers de fabrication).

Néanmoins, parce qu'il est évocateur contrairement au terme d'emploi-type, ce terme est utilisé pour nommer le Portail web et communiquer en général sur les métiers techniques de la recherche.

Mission

La mission est la raison d'être d'un emploi exprimée en termes de service rendu à une unité de travail, c'est la contribution spécifique d'un emploi-type aux objectifs de l'unité. Elle décrit la contribution attendue en termes de produit ou de service (les dispositifs expérimentaux sont mis en œuvre ; les protocoles sont mis au point ; les ensembles électroniques sont mis en service et maintenus, ...). Il peut exister une ou plusieurs contributions attendues. Il ne faut pas confondre la mission et les activités qui permettent de la réaliser.



◀ GLOSSAIRE

Portail des métiers IT

Plateforme web où peuvent être consultées et/ou téléchargées un ensemble d'informations professionnelles sur les métiers d'ingénieur et de technicien de la recherche. Ces informations, mises à disposition par l'Observatoire des métiers et de l'emploi scientifique du CNRS, sont produites par le ministère pour ce qui concerne les BAP et les emplois-types, et par l'Observatoire pour les aires de mobilité, les fiches infos stats, les cartographies dynamiques, les exemples de profils de postes, les formations métiers, les études métiers et les réseaux métiers. Ce n'est pas une application de gestion du parcours et de la carrière professionnelle. Au CNRS, l'outil prévu à cet effet est SIRHUS.

Poste de travail

Dans une organisation donnée, le poste de travail correspond à des situations concrètes de travail, des responsabilités, des tâches auxquelles correspondent des moyens mis à la disposition du titulaire du poste. C'est l'unité de base de l'organisation du travail, définie et délimitée concrètement dans l'espace et le temps, indépendamment de la ou les personnes qui l'occupent, et constituée d'un ensemble d'activités.

REFERENS

RÉFérentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'ENseignement Supérieur, commun à l'ensemble des EPST et des universités depuis 2002. Mis à jour en 2008 par le ministère, ce référentiel a modifié notablement la structure des anciennes fiches descriptives emplois-type, ce qui a conduit le CNRS à refondre son site web de consultation des fiches.



◀ GLOSSAIRE

Référentiel MENSUR de compétences en langues

Description en 12 niveaux des compétences attendues en langues définies par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il est disponible sur chaque page emploi-type du Portail des Métiers IT.

Répertoire des emplois-types

Aussi nommé répertoire des métiers, c'est l'ancien nom de REFERENS, créé au CNRS en 1982 mis à jour en 1989 et qui a permis la première identification des ITA en 1999 sur des emplois-types permettant ainsi à l'établissement d'amorcer une gestion des compétences IT.

Réseau métier

Réseau professionnel en lien avec une (ou plusieurs) famille(s) professionnelle(s) dont les objectifs sont de favoriser les échanges ainsi que les partages de connaissances et d'expériences autour de la pratique d'un ou plusieurs métiers.

Tels que présents sur le Portail des Métiers IT, ces réseaux, d'envergure nationale ou régionale, sont animés par des professionnels de terrain et ouverts à tous les personnels travaillant dans les unités du CNRS quelle que soit leur structure d'appartenance.

Tendances d'évolution

Partie intégrante de la fiche descriptive d'emploi-type, elles décrivent les principaux changements ou facteurs d'évolution constatés ou prévisibles à 3-5 ans (réglementaires, socio-économiques, technologiques...), qui peuvent avoir une incidence sur l'emploi-type.